



# LE LIEN

Cols blancs - Brigade scolaire - Secteur aquatique

Printemps 2023 - Numéro 4

**PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 30 MARS 2023**



FTQ - Une première femme à la présidence de la centrale

Un don généreux à l'organisme MOMS de Terrebonne

Formation mon syndicat, une journée bien remplie

Fusion des accréditations : Où en sommes-nous ?

En tant que présidente de la section locale, je suis heureuse de vous présenter cette édition printanière du journal syndical. À l'aube du 8 mars prochain, journée internationale des droits des femmes, vous avez pu apercevoir sur la page couverture Mme Magali Picard, qui est devenue la première femme et première autochtone à être élue à la tête de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), la plus grande centrale syndicale de la province. Éluë lors du congrès de la FTQ, congrès auquel vos représentants syndicaux participaient, Mme Picard a été choisie pour diriger la fédération après avoir travaillé dans le domaine syndical pendant plus de 25 ans.



Plusieurs défis nous attendent dans les prochains mois. Notre section locale est engagée à représenter les intérêts de tous nos membres et à défendre leurs droits sur le lieu de travail. Tout d'abord, nous avons prévu des séances de formation pour nos délégués afin de leur fournir des outils pour faire face aux défis actuels en milieu de travail. Nous discuterons des droits des travailleurs, des stratégies de négociation et des pratiques exemplaires en matière de santé et sécurité au travail. Nous sommes convaincus que ces séances permettront à nos délégués de se sentir plus confiants et plus compétents dans leur travail.

De plus, nous organiserons également des événements sociaux pour permettre à nos membres de se rencontrer et d'échanger dans un cadre détendu. Nous croyons que la camaraderie et la solidarité sont des éléments importants de notre section locale.

Enfin, nous continuerons à défendre les droits de nos membres et à négocier des contrats équitables. Nous sommes fiers de notre travail et de notre engagement envers nos membres, et nous continuerons à travailler dur pour leur donner une voix forte et unie.

Bonne lecture !

*Stéphanie Bouchard*

## LE LIEN

**Bulletin d'information publié par le SCFP-2326**

Texte : Michel Poirier, Marie-Claude Lanoue

Montage, graphisme et texte : Christian Desrosiers

Correction : Chantal Cormier

### **Conseil exécutif**

Mme Stéphanie Bouchard – Présidente

M. Jonathan Savard - Vice-président

Mme Marie-Claude Lanoue – Secrétaire-trésorière

M. Jean-Michel Blain – Agent de grief

M. Christian Desrosiers - Secrétaire-archiviste

Mme Johanne Duval – Directrice cols blancs

M. Michel Poirier - Directeur cols blancs

Mme Kate Primeau – Directrice cols blancs

Mme Marie-Ève Cholette – Directrice secteur aquatique

Mme Linda Hogue – Directrice brigade scolaire

### **Conseillers syndicaux**

M. Martin Forest, conseiller SCFP

M. François-Matthieu Drouin, conseiller SCFP – évaluation des emplois/équité salariale

## Nouvelles en bref

### Formation "Mon syndicat" : une journée bien remplie



Cette journée de formation, offerte aux délégués syndicaux et aux membres de l'ensemble des comités, s'est tenue le 16 novembre 2022. L'objectif était de permettre aux participants de mieux s'outiller afin de faciliter leur travail au sein de la section locale, le tout, encadré par des formateurs du SCFP-Québec. Durant la journée, ils ont pu échanger sur les défis courants auxquels ils sont confrontés dans leur rôle syndical. Ils ont ainsi parfait leurs connaissances et augmenté leur capacité afin de mieux représenter les intérêts des membres.

### Un don généreux à l'organisme MOMS



Le 30 novembre dernier, nous avons eu le plaisir d'aller à la rencontre des responsables de l'organisme de Terrebonne, M.O.M.S. (Mouvement organisé des mères solidaires) qui a pour mission d'aider les jeunes mères monoparentales âgées entre 14 et 25 ans ainsi que leurs enfants. Leur soutien est offert pendant et après la grossesse afin de faciliter leur intégration sociale. Nous étions très fier de leur remettre un chèque de 1305\$ qui représente les dons amassés lors de notre Soirée des fêtes du 17 novembre dernier. Ce don aura permis d'offrir un temps des fêtes plus festif à ces familles dans le besoin, une action en lien direct avec leur mission.

Les mamans présentes ainsi que les enfants étaient très heureux de ce beau cadeau et nous avons eu la chance d'échanger avec eux et de prendre la pose avec eux.

Nous vous remercions d'avoir participé en grand nombre et espérons vous revoir encore plus nombreux et généreux l'an prochain. Suite à une décision de votre comité syndical, sachez que les repas en trop de la soirée des Fêtes ont été offerts à La Hutte de Terrebonne (organisme d'hébergement d'urgence) et ce fût très apprécié de leur part.

Nous tenons à remercier les membres impliqués lors de cette soirée.

# Fusion des accréditations

Actuellement, les cols blancs et les brigadières ont mandaté le comité exécutif afin de débiter le processus de fusion des accréditations auprès de l'employeur, et ce, dans le cadre des négociations de la future convention collective. Pour ce qui est des membres du secteur aquatique, le projet de fusion a été abordé le 26 septembre 2022. Nous prévoyons procéder au vote du projet de fusion des accréditations lors d'une prochaine assemblée extraordinaire dans les prochaines semaines.

**Nous vous tiendrons informé des développements dans ce dossier.**

## Pourquoi des assemblées en présentiel ?

À l'heure du télétravail et des vidéoconférences, votre comité exécutif a convenu de tout de même privilégier les assemblées en présentiel. Durant la période COVID, le mode virtuel nous a permis de poursuivre notre travail syndical. Évidemment, si la situation l'obligeait, nous pourrions revoir notre position.

Voici les raisons pour lesquelles votre comité exécutif considère que les assemblées du syndicat des cols blancs de Terrebonne devraient se dérouler en présentiel :

- La confidentialité : Par exemple, lors du dépôt du cahier des demandes, la confidentialité est primordiale.
- Fonctionnement : Afin de s'assurer d'une assemblée fluide et bien organisée, des coûts reliés sont à prévoir pour l'embauche d'une firme externe.
- En cas de recomptage lors d'un vote, il est beaucoup plus facile de procéder en présentiel.
- Mobilisation : Les assemblées en présentiel permettent plus facilement une communication fluide entre les membres et les représentants siégeant au comité exécutif.
- La proximité entre les membres favorise la mobilisation syndicale.

## Vos délégués sociaux en tournée

Le 12 janvier ainsi que le 21 février dernier, Kate Primeau et Aurée Daoust, membres du comité des délégués sociaux, ont eu la chance de rencontrer plusieurs d'entre vous afin de présenter, mais surtout de démystifier le rôle du délégué social. Ce fut une tournée très agréable et nous vous remercions sincèrement pour le bel accueil offert au comité.

Nous vous rappelons que vous pouvez communiquer avec vos délégués sociaux via leur adresse courriel, et ce, en toute confidentialité : [deleguesocialterrebonne@gmail.com](mailto:deleguesocialterrebonne@gmail.com)

Voici donc quelques clichés souvenirs de cette belle tournée!





**Délégué social de Terrebonne**

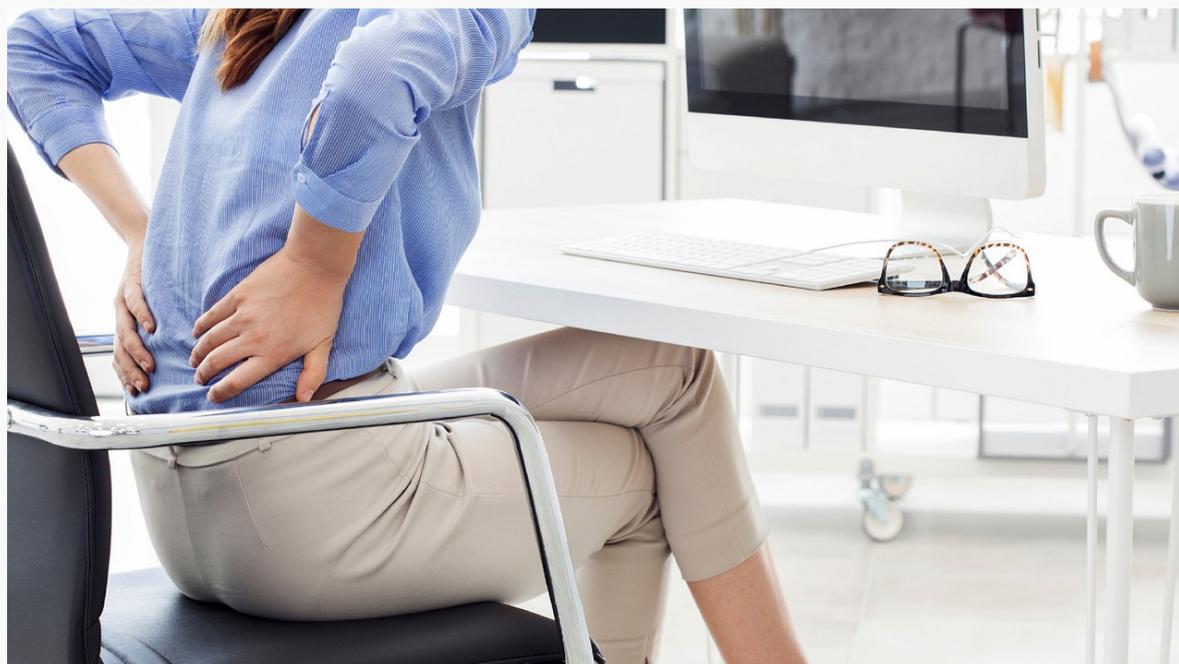
Un réseau sur lequel on peut compter dans notre milieu de travail  
et qui contribue à l'amélioration de notre qualité de vie.

[deleguesocialterrebonne@gmail.com](mailto:deleguesocialterrebonne@gmail.com)

SYNDICAT  
DES COLS BLANCS  
DE TERREBONNE

SCFP SECTION LOCALE 2326





### Voici les sept étapes à suivre lorsqu'il y a un accident lié au travail.

En tout temps, nous vous suggérons d'informer votre syndicat par l'entremise de votre délégué ou votre directeur. Nous vous rappelons l'existence du comité santé-sécurité formé de trois membres qui pourraient vous soutenir au moment de votre accident ou durant votre arrêt de travail. Pour toutes les transmissions d'information et de documents, écrivez à [info@scfp2326.ca](mailto:info@scfp2326.ca)

1. Aviser rapidement l'employeur et votre syndicat lorsqu'il y a un accident lié au travail, même si vous n'avez pas besoin de soins médicaux.
2. Compléter le registre de premiers soins disponible sur votre lieu de travail.
3. Consulter un médecin en l'informant que votre accident est lié au travail afin que ce dernier produise un rapport médical de votre condition à la suite de l'accident du travail. (Attestation médicale CNESST)
4. Remettre l'attestation médicale à l'employeur et à votre syndicat. L'employeur doit remplir l'Avis de l'employeur et vous en remettre une copie.
5. L'employeur doit vous verser 100 % de votre salaire net comme si vous étiez normalement au travail. (*art.19.01 de la convention collective 2017-2021*)
6. Remplir la Réclamation du travailleur. Veuillez prendre note que votre syndicat peut vous accompagner durant cette démarche.
7. Informer votre syndicat de tout changement à votre situation.

**Si votre médecin ne remplit pas d'attestation médicale CNESST, il est possible de rechercher une consultation sur :**

**Bonjour santé :** <https://bonjour-sante.ca>

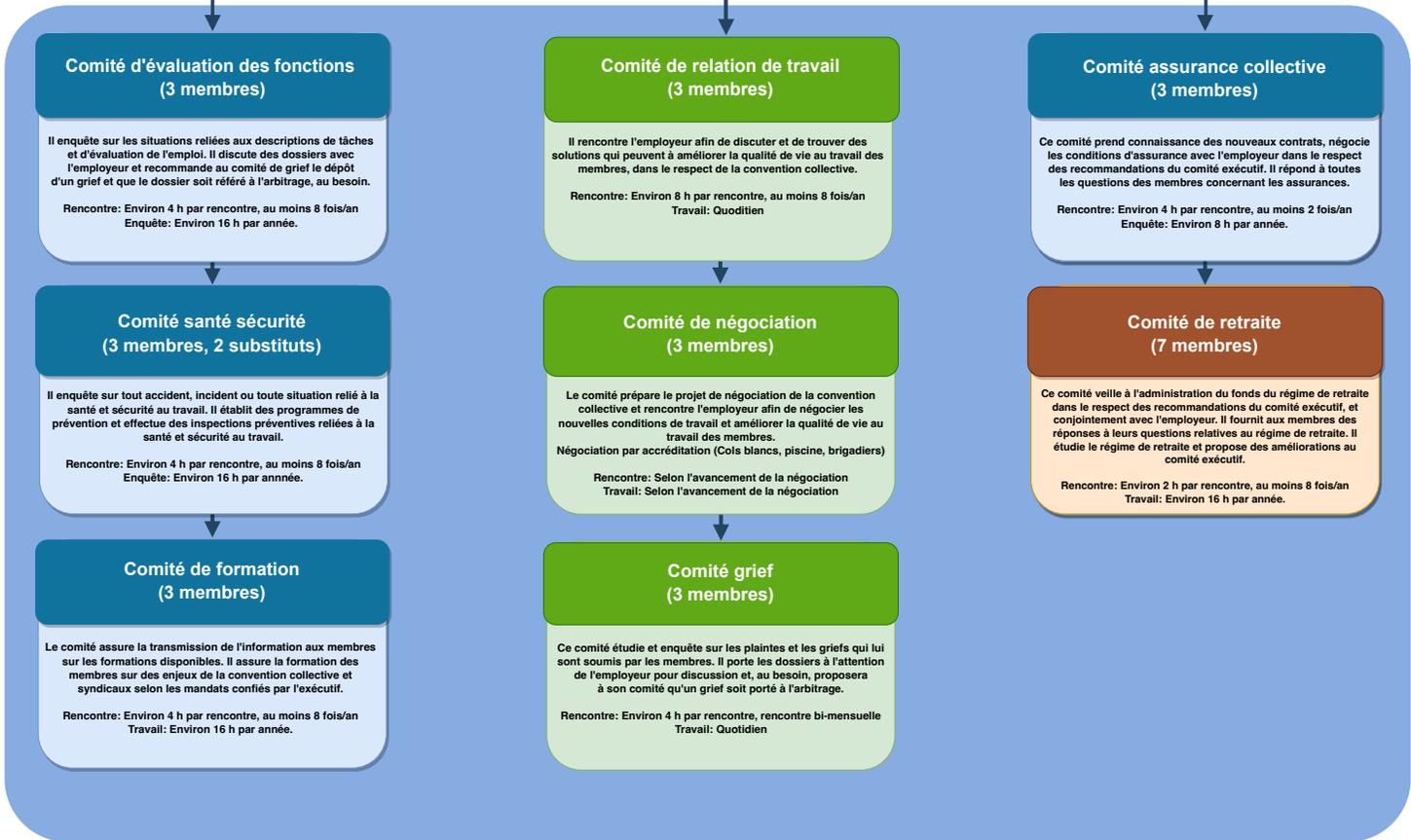
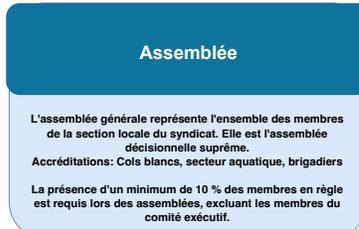
En lien avec ce sujet :

**Mon Espace CNESST :**

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/mon-espace-cnesst/mon-espace-cnesst-travailleuses-travailleurs>

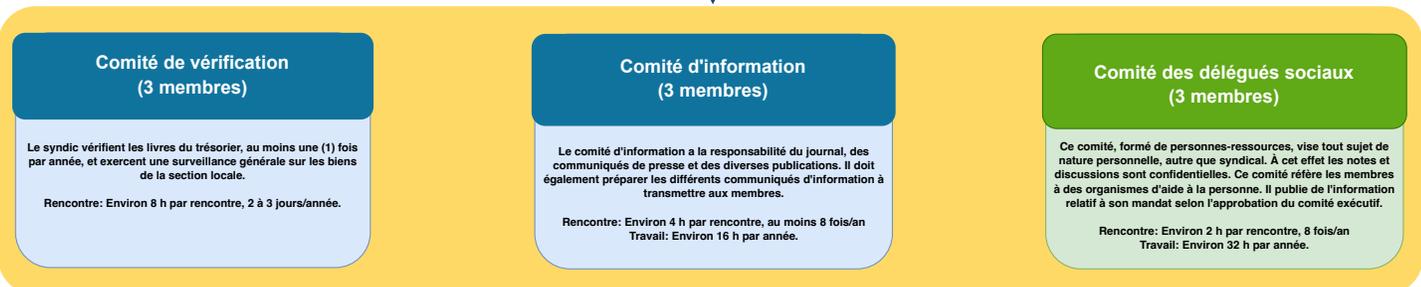
**Vous trouverez à la page suivante l'organigramme des différents comités ainsi que les mandats qui leur sont attribués.**

# Organigramme des comités SCFP-2326



**Comité ayant des interactions avec l'employeur..**

**Comité de soutien à l'exécutif..**





# UNION SAVINGS POUVOIR SYNDICAL

Établie en 1989, Pouvoir syndical est le seul programme d'avantages sociaux à but non lucratif géré par un syndicat au Canada. Pouvoir syndical compte plus de 190 syndicats participants au pays! Possédant près de deux millions de membres individuels, Pouvoir syndical tire parti de sa force numérique pour négocier des économies et des rabais exclusifs aux membres syndiqués canadiens et à leurs familles.



## RÉDUCTIONS POUR LES MEMBRES

### COMMENT ÇA FONCTIONNE

1. Allez sur [www.pouvoirsyndical.ca](http://www.pouvoirsyndical.ca)
2. Trouvez VOTRE SYNDICAT sur la liste
3. Inscription gratuite
4. Consultez vos réductions pour les membres du syndicat
5. Commencez à économiser!

Pouvoir syndical offre des rabais exclusifs et des services économiques aux membres syndiqués, aux retraités et à leurs familles.

Syndicat : Syndicat Canadien de la fonction publique (SCFP)  
Section locale : 2326  
Adresse 1284, boulevard des Seigneurs, C.P. 94038  
Terrebonne, Québec, J6W 5V4  
Nombre de membres ± 400



**AUTOMOBILE**  
Jusqu'à 20 % de rabais



**ÉLECTRONIQUE**  
Jusqu'à 20 % de rabais



**DIVERTISSEMENT**  
Jusqu'à 40 % de rabais



**MODE**  
Jusqu'à 25 % de rabais



**FINANCIER**  
Tarifs préférentiels



**MAISON**  
Jusqu'à 30 % de rabais



**ASSURANCE**  
Tarifs préférentiels



**SERVICES**  
Tarifs préférentiels



**VOYAGE**  
Jusqu'à 40 % de rabais



**BIEN-ÊTRE**  
Jusqu'à 25 % de rabais

Vous avez besoin d'aide?  
[info@pouvoirsyndical.ca](mailto:info@pouvoirsyndical.ca)  
1-800-418-2990